



La Rose au Poing

Le journal des Socialistes de Sciences Po

« Regardez ces cortèges dans la rue, ces gens qui se rassemblent, ces poings qui se lèvent, ces mains qui s'unissent et, bientôt, la dernière image, dans le poing une rose, le poing pour le combat, la rose pour le bonheur. »

François MITTERRAND

NOVEMBRE 2007 – n°7

laroseaupoing@yahoo.fr

SOMMAIRE

REGARDS CROISES SUR L'ACTUALITE

Le choc de la non-croissance
Par Adrien Brun 2

L'inefficacité et l'injustice décomplexées ou la réalité de la droite au pouvoir
Par Jonathan Gindt 3

Pour le nouveau traité institutionnel et pour un référendum, proposition aux parlementaires socialistes
Par Bastien Taloc 5

Oui au traité modificatif, non au référendum
Par Paul Lehair 7

Le PS et les « banlieues » : histoire d'un divorce et pistes pour une reconstruction
Par Alexandre El Bakir 9

RENOVATION : LES ATELIERS DU CHANGEMENT DE LA SECTION SONT LANCES !

« Solidarité, j'écris ton nom » - présentation de l'Atelier « Solidarités »
Par Elise Delaitre 10

La refondation doit commencer par la question scolaire – présentation de l'Atelier « Question scolaire »
Par Charles Gauthier 11

L'épidémie de schizophrénie des socialistes prenant le Thalys – présentation de l'Ateliers « Europe et services publics »
Par Jonathan Gindt 13

Peut-on imaginer une nouvelle sécurité de l'emploi ? – présentation de l'Atelier « Flexisécurité »
Par Maxime Pinto 14

L'intégration au cœur du projet socialiste – présentation de l'Atelier « Intégrations »
Par Julie Trassard 15

Vous n'aurez pas besoin de sonotone !

Je suis inaudible, tu es inaudible, nous sommes inaudibles. Ainsi semble être la punition infligée par la presse notamment à l'ensemble des dirigeants du Parti Socialiste, vite catégorisés comme des « cancrs » de l'opposition face au premier de la classe de la « résistance », Olivier Besancenot. Répété à l'envi par certains leaders de gauche, ce constat parfois lucide a tendance à se transformer en prophétie auto-réalisatrice.

Partant du fait acquis selon lequel le PS ne serait pas intelligible, les leaders oublient même de prendre la parole, quand pourtant la présence du principal parti d'opposition, comme dans tout régime démocratique, serait essentielle.

Ceci étant et à rebours des principaux échos médiatiques actuels, les militants devraient se féliciter de la crise vécue actuellement par le PS. Malgré les difficultés, ce n'est certainement pas le moment de le quitter ! Contrairement aux lendemains du 21 avril 2002, nous avons pu rapidement nous apercevoir des faiblesses d'une « argumentation » visant à rejeter toutes les causes de la défaite sur la personnalité de notre candidat(e). Le travail d'introspection est actuellement profond et douloureux. Cela fait à peine six mois que nous avons perdu les élections présidentielle et législative. Un certain nombre de militants sont en ce moment pleinement impliqués dans des combats municipaux, notamment à Paris, qui correspondent aussi souvent à des choix de société.

Forts de ces expériences locales, nous aurons ensuite la possibilité d'écrire pleinement dès après mars 2008 une nouvelle page du socialisme français. Une page qui n'est pas blanche, tellement nous avons participé à la mutation profonde du pays à plusieurs reprises. Une page que nous essayons, au sein de la section, de remplir en tout cas chaque jour.

Jonathan Gindt

Le choc de la non-croissance

L'examen du PLF 2008 (Projet de Loi de Finances) en discussion actuellement au Parlement révèle un certain nombre de "surprises" peu enthousiasmantes. A titre d'exemple, la somme allouée à la détaxation des heures supplémentaires (mesure considérée comme "phare") qui coûte déjà près de 5 milliards € est basée sur le nombre d'heures supplémentaires actuellement réalisées alors que le contingent existant (220 heures annuelles par salarié) est déjà loin d'être entièrement consommée. Autrement dit, le gouvernement parie déjà sur l'échec de la mesure...

Mais d'autres incongruités apparaissent également.

La croissance française, que Nicolas Sarkozy voulait « aller chercher là où elle est », est apparemment bien cachée. Ou plutôt ne mord pas aux appâts tendus par la majorité UMP. Cette information n'est pas donnée par un économiste cryptocommuniste ou socialiste, mais par les documents fournis par le gouvernement à l'occasion du débat sur le PLF 2008. Parmi ces documents qui doivent être transmis au Parlement figure le rapport sur les prélèvements obligatoires (PO). Ce dernier est consultable sur le site www.performance-publique.gouv.fr.

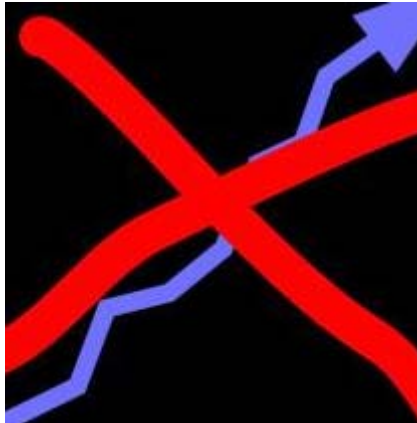
Ce rapport analyse l'évolution des PO, et permet de prévoir le montant des recettes issues de ces prélèvements. En effet il n'est pas possible de connaître à l'avance de façon certaine le montant des recettes fiscales. Pour évaluer ces recettes on utilise deux éléments : l'évolution du PIB (la croissance), et la façon dont les recettes varient en fonction du PIB (que l'on appelle élasticité des PO à l'activité économique). Si on a une élasticité des PO de 1, cela signifie que lorsque le PIB croît de 1%, les recettes fiscales augmentent de 1%. Si l'élasticité est de 2, cela signifie que lorsque le PIB croît de 1%, les recettes fiscales augmentent de 2%.

Quelles sont les hypothèses retenues par le gouvernement pour 2008 ?

Le gouvernement retient une prévision de croissance comprise entre 2 et 2,5%, en précisant que la croissance sera probablement plus proche de 2 que de 2,5%. Face aux nombreuses contestations de ces chiffres (trop optimistes), le gouvernement a affirmé que les mesures qui figurent dans la loi TEPA et dans le projet de loi de finances permettront d'améliorer la croissance.

Mais le gouvernement sait qu'il ment. La croissance ne sera pas tirée par la suppression des droits de succession, ni par les mesures injustes et inefficaces des différentes lois votées par la majorité UMP... Les services de Bercy qui ont élaboré le rapport sur les prélèvements obligatoires voulaient probablement éviter que cette prévision de croissance irréaliste se transforme en un déficit abyssal (ce qui ferait mauvais genre alors que la France va prendre la Présidence de l'Union Européenne en 2008). Ils ont donc trouvé la parade : ils ont retenu un taux d'élasticité des PO très bas. Alors que celui-ci était de 1,6 pour 2006 et 1,9 pour 2007, il ne serait que de 1,1 pour 2008 selon les prévisions gouvernementales.

En effet si on fait une prévision de croissance trop élevée et qu'on l'accompagne d'un taux d'élasticité élevé, cela conduit à surestimer les recettes fiscales et peut donc provoquer un déficit très important.



Le gouvernement voulait éviter que sa prévision de croissance fantaisiste entraîne un dérapage trop important des finances publiques. Il a donc retenu un taux d'élasticité des recettes fiscales très bas. Dans la réalité la croissance sera plus faible qu'annoncée, et le taux d'élasticité des prélèvements obligatoires sera plus élevé.

Le fait que le taux d'élasticité retenu soit beaucoup plus faible que les années précédentes montre donc que **le gouvernement sait que la croissance sera faible, très faible ! Personne ne croit donc aux prévisions de croissance annoncées par Mme Lagarde, pas même ses collaborateurs.**

Adrien Brun

L'inefficacité et l'injustice décomplexées ou la réalité de la droite au pouvoir

Après plusieurs semaines sociales agitées, dont la vigueur a été générée par la volonté d'affrontement du gouvernement, force est de constater que les syndicats n'ont pas eu de mal à mobiliser, notamment sur le mot d'ordre du pouvoir d'achat le 20 novembre dernier.

Plus que les enjeux des réformes concernées par la grogne sociale, plus que la question de la méthode utilisée par le gouvernement, ces dernières semaines ont illustré à bien d'autres égards, l'héritage des cinq années piteuses de droite que nous venons de connaître et les risques avérés que ces directions calamiteuses se poursuivent, voire s'amplifient au cours des cinq prochaines années.

Compte tenu de la mobilisation sociale, deux faits majeurs sont passés trop inaperçus. Ils sont pourtant intimement liés aux revendications exprimées et témoignent, pour la plupart, de leur légitimité.

La mort du CNE ou l'exemple typique de l'incompétence économique totale de la droite française

Dominique de Villepin, présenté pour des questions de stricte rivalité personnelle comme un "opposant" à Nicolas Sarkozy n'en est en réalité à bien des égards que le précurseur. En matière de méconnaissances économiques et sociales par exemple. On nous expliquait alors que le meilleur moyen de lutter contre le chômage était de flexibiliser et encore flexibiliser sans cesse le marché du travail, afin de le rendre favorable aux patrons et ceci au détriment évidemment du salarié.



Le CNE - Contrat Nouvelle Embauche - (promulgué par ordonnance en août 2005) allait même jusqu'à proposer pour les entreprises de moins de 20 salariés (soit plus de 95% des entreprises françaises) que les patrons puissent se séparer pendant deux ans (période dite de "consolidation"), et ceci sans aucun motif, de l'un de leurs salariés. Les conditions de licenciement (préavis et autres modalités) étaient simplifiées à tel point que le salarié était littéralement "jetable" du jour au lendemain. Par ailleurs, l'indemnité obtenue par le salarié en cas de rupture de contrat était même inférieure

à celle que celui-ci percevait s'il était embauché en tant qu'intérimaire. **Contrairement à la fantasmagorie créée lors de la campagne, la droite "décomplexée" a déjà pleinement et entièrement montré son visage à cette occasion.**

Tellement content de sa magnifique trouvaille, le gouvernement de l'époque avait même décidé d'étendre ce dispositif aux jeunes. Le CPE (Contrat Première Embauche), réservé aux jeunes était créé et en termes de modalités **une copie conforme du CNE**. La mobilisation des parlementaires socialistes et plus largement de la population française a permis de faire reculer le gouvernement qui essayait pourtant de passer en force (recours au 49-3...). Pourtant, que ne nous a-t-on pas expliqué à l'époque ! Que la France devrait au moins l'« expérimenter », qu'elle était le dernier « bastion soviétique sur Terre », qu'il fallait **de toutes façons « casser le Code du travail » (Christine Lagarde)** et surtout, argument censé « imparable » de « l'UMPiste » de base, que « tous les pays l'ont fait sauf nous ».



Or, que vient de dire l'OIT (Organisation Internationale du Travail) le 14 novembre dernier ? Cette organisation (connue pour ses appels réguliers au Grand Soir) qui est censée édicter des règles de droit travail minimales pour tous les Etats parties, vient de remettre en cause très nettement l'existence même du CNE (et par ricochet, de toute expérimentation de type CPE). La convention n°158 de l'Organisation, ratifiée par la France, prévoit effectivement que tout licenciement soit dûment motivé et que la période d'essai de deux années n'est pas objectivement raisonnable. Autrement dit, les arguments répétés depuis la promulgation de cette loi par l'ensemble des socialistes et toutes les personnes sensées de ce pays.

Comment ne pas être consterné à rebours par l'autisme total de la majorité UMP alors que le gouvernement avait tenu pendant des mois face à un projet que

même des règles extrêmement minimalistes de protection du salarié acceptées par plus de 180 Etats condamnent ?

Depuis 2002, les inégalités sont reparties à la hausse : la condamnation sans appel de la stratégie inchangée de la majorité UMP

La dernière publication du *Portrait social* de la France par l'INSEE a donné lieu à un concert d'auto-satisfaction absolument invraisemblable de la part du gouvernement. La Ministre Christine Lagarde n'a même pas hésité à se féliciter de la baisse du chômage (8,4% tout de même) alors que cela ne représente ni plus ni moins qu'une légère hausse par rapport à son niveau au départ du gouvernement Jospin (qui l'avait effectivement fait baisser de plus de 4 points entre 1997 et 2002) !

Pourtant, ce *Portrait social* révèle une vérité criante et terrifiante, que de la même façon, les parlementaires socialistes avaient bien mis en avant. **L'INSEE établit clairement que « depuis 2002 » et pour la première fois depuis les années 1970, le mouvement de réduction des inégalités de niveau de vie et de pauvreté s'essouffle.**

L'INSEE continue en montrant qu'entre 1997 et 2007, **le patrimoine des 10 % les plus riches a progressé de 40 %, alors qu'il a stagné, voire diminué pour les 10 % les plus modestes.** L'INSEE a recensé l'apparition de 260 000 "nouveaux pauvres", de la même manière un chiffre accablant, tandis que 7,1 millions de Français peuvent en tout être considérés comme tels.

En ce qui concerne les revenus d'activité, les choix fiscaux opérés ont abouti à ce que, selon l'INSEE, **« la baisse globale du poids des prélèvements, en particulier de l'impôt sur le revenu, a profité davantage aux plus aisés », alors que les prestations, qui bénéficient aux ménages les plus modestes, « en revanche ont peu évolué ».**

Tout cela sonne comme un réquisitoire implacable contre la politique menée par le gouvernement actuel, qui n'est que l'amplification du désastre du deuxième mandat de Jacques Chirac. **Alors que les inégalités de patrimoine et de revenus sont exacerbées, que le nivellement vers le bas est plus puissant que jamais, le gouvernement n'a pas hésité à faire voter dans l'urgence, en juillet dernier, des cadeaux fiscaux d'un montant total de 15 milliards € et notamment le « bouclier fiscal » distribuant près de 200 millions € (soit le gain supposé l'année prochaine de la réforme des régimes spéciaux) à 2400 contribuables !** C'est ce même gouvernement qui va mettre en place la franchise médicale (50 Euros par malade, même au SMIC !), bientôt la franchise judiciaire (pour les plus modestes bénéficiant de l'aide juridictionnelle) ou qui invoque l'« équité » face aux « privilégiés » que seraient les cheminots et autres tramainots.



Le gouvernement ne peut pas sans cesse opposer démocratie politique et sociale. L'élection du Président de la République le 6 mai dernier n'est pas une onction qui le rend intouchable.

Le combat contre le CNE et le CPE ont montré à quel point au contraire la vigilance politique et citoyenne, la mobilisation de l'opposition et des acteurs sociaux ont porté leurs fruits... et à quel point ils étaient (à tous les sens du terme) dans leur bon droit.

Surtout, le gouvernement ne peut pas se prévaloir de cette légitimité sans cesse invoquée quand l'observation scientifique, presque clinique du pays qu'il dirige, montre à quel point les choix opérés vont désespérément dans le sens contraire de l'intérêt général. En ce début de semaine sociale, nous devons en tout cas nous rappeler de cette victoire et de ce constat, tous deux

annulations vigoureuses de la politique menée actuellement.

Jonathan Gindt

Point de vue [1] : pour le nouveau traité institutionnel et pour un référendum, proposition aux parlementaires socialistes...

Par une décision du Bureau national, les socialistes ont fait un choix clair : celui d'apporter leur soutien au projet de traité modificatif européen. Cependant, dans la perspective probable d'une ratification par voie parlementaire, quelle doit être la position des socialistes quant aux moyens de ratification et l'attitude des parlementaires socialistes ? Entre notre appui au déblocage institutionnel de l'Europe et notre préférence pour un référendum, la voie semble en effet étroite...



Pour des institutions plus démocratiques et efficaces, oui au nouveau traité institutionnel européen !

Le traité modificatif présente des avancées incontestables que nous devons saisir.

La gauche réformatrice ne peut refuser ces avancées au motif qu'elles seraient insuffisantes, **elle doit résister à cette tentation qui pourrait la conduire à juger ce texte à l'aune de son idéal et à nier la réalité des rapports de force actuels et du mode de fonctionnement des institutions en Europe.** Nous devons voir des avancées dans ce texte, par comparaison avec l'existant, à savoir avec le traité de Nice, des avancées sans doute modestes mais qui nous rapprochent de la perspective d'une Europe aux institutions plus démocratiques et plus efficaces.

Ce simple constat suffit à justifier notre appui au nouveau traité européen. C'est sans doute dans cet esprit que le bureau national a d'ailleurs tranché en faveur du traité.

La position des socialistes vis-à-vis du texte du traité lui-même est donc désormais arrêtée. Reste donc la question de notre position quant au mode de ratification qui sera connue lorsque le Conseil constitutionnel aura statué sur la nécessité d'une révision constitutionnelle.

Au nom de la moralité politique et du « parallélisme des formes », oui au référendum !

Cette question est essentielle. Pour l'auteur de ces lignes, il ne fait aucun doute que l'abandon d'une ratification par voie référendaire relèverait du reniement.

Il ne s'agit pas pour les socialistes d'adhérer dans l'absolu au référendum comme forme plus démocratique que ne le serait le recours à la voie parlementaire. Une telle position aboutirait à une cruelle ironie : nous deviendrions désormais les garants d'une conception bonapartiste des institutions que nous avons pourtant combattue face au Général de Gaulle...

Le choix du référendum est en revanche nécessaire pour deux raisons.

Au nom du « parallélisme des formes » tout d'abord. Les Français ont rejeté par la voie référendaire un traité constitutionnel dont de nombreuses innovations (essentiellement institutionnelles) sont reprises dans le texte du présent traité. Souhaitons-nous donner le sentiment aux citoyens de « vendre à la découpe » par voie parlementaire des dispositions auxquelles ils ont formellement dit « non » ?



Au nom de la moralité politique ensuite. Soucieux de respecter le choix des Français et ce fameux « parallélisme des formes », les socialistes ont pris l'engagement de consulter les Français dès le congrès du Mans. Cet engagement a été logiquement repris par Ségolène Royal lors de la campagne présidentielle devant les électeurs. Nous sommes certes dans l'opposition mais notre situation ne doit pas nous servir de paravent de ce qui serait un renoncement.

Du congrès du Mans à celui de Versailles...

Mais une fois posée l'exigence de défendre le recours au référendum, que doivent faire les parlementaires socialistes dans l'hypothèse très probable du choix par Nicolas Sarkozy d'une ratification par voie parlementaire ? **Comment les parlementaires de gauche peuvent-ils par leur vote marquer notre attachement au référendum sans brouiller notre message quant au traité modificatif lui-même et au choix des moyens de ratification ?**

Le vote « non » constitue à cet égard une impasse : outre le fait que nous ne disposons pas de toute façon d'une minorité de blocage dans la perspective d'un congrès parlementaire, ce choix serait pour le moins ambigu. Nos adversaires ne manqueraient pas de faire un amalgame et de le présenter comme une réponse négative au traité. Or les socialistes ne sont pas les adversaires du déblocage des institutions européennes. Il faut que nos concitoyens en soient convaincus.

Le vote « oui » présente des limites importantes : dans la continuité du vote du BN, il marquerait notre adhésion au nouveau traité. Mais d'aucuns n'hésiteraient pas à faire l'amalgame entre cette adhésion au traité et la question des moyens de ratification. Ils y verraient alors une acceptation tacite de la voie parlementaire et un renoncement à nos engagements.

L'abstention serait peut-être le pire des compromis, apparaissant comme un non choix ambigu, amalgamant des positions très différentes en réalité, sans cohérence ni message clair. Ce choix pourrait être interprété en tous sens et affaiblir encore plus le message porté par le PS.

Ni oui, ni non, ni abstention : l'équation devient insoluble... **Encore qu'il est possible d'en changer les données et qu'il existe une autre voie – sans doute encore marginale mais à laquelle l'auteur de ces lignes adhère – qui permettrait aux socialistes d'éviter ces nombreux pièges...**

Pour une « politique constructive de la chaise vide » ?

Cette solution suppose que deux conditions soient remplies (et non des moindres) : d'une part, que les parlementaires socialistes agissent tous dans ce sens, sans exception ; d'autre part, que cette solution soit accompagnée d'une stratégie médiatique efficace, ce qui n'est pas souvent le point fort de notre parti...disons-le.

Cette solution est assez simple dans son principe : il s'agirait pour tous les parlementaires socialistes de ne

pas se présenter à Versailles le jour du vote et d'organiser tous un événement alternatif et unitaire pour marquer notre attachement au référendum et attirer l'attention des Français sur le fait que cette politique de la « chaise vide » n'est en rien un acte de refus du déblocage institutionnel de l'Europe (comme en témoigne la décision du BN). Il s'agit avant tout de manifester notre désaccord avec le choix de la voie parlementaire. **Notre parti serait alors audible.**

Reste à définir la forme que pourrait cet événement inédit qui a vocation à attirer l'attention de tous les médias et à la détourner du congrès de Versailles. Simulations de référendum ? Pourquoi pas. Comptons sur l'imagination de nos militants et des parlementaires...

Cette proposition est sans doute très optimiste mais si toutes ces conditions sont réunies, elle peut avoir le mérite de la clarté, à la différence d'un vote à Versailles, quel qu'il soit...

Bastien Taloc



**Débats, actualité de la section,
ateliers de réflexion, rénovation...**

**Retrouvez-nous
sur notre blog !**

<http://ps-scpo.over-blog.com>

Point de vue [2] : oui au traité modificatif, non au référendum

En tant qu'étudiant de 4^{ème} année en Master Affaires européennes, le thème du Traité modificatif et l'enjeu qu'il représente pour l'Europe me tiennent tout particulièrement à coeur. Le débat qui a eu lieu lors du référendum sur la Constitution a vu surgir de nombreux commentaires qui, malgré ce qu'affirmeront leurs plus fervents promoteurs, n'avaient bien souvent aucun rapport avec ce que disait le Traité Etablissant une Constitution pour l'Europe.

Alors que le Traité modificatif est sur le point d'être adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement européens, les mêmes contrevérités sont à nouveau mises sur le tapis (notamment au sein de notre parti malheureusement). **Je ne veux absolument pas passer pour un donneur de leçons mais j'aimerais ainsi revenir tout d'abord sur les confusions qu'elles engendrent. Je défendrai ensuite l'idée, fort peu politiquement correcte notamment pour une personne de gauche, d'une non consultation des Français a ce sujet.**

Traité modificatif et TCE : entre ressemblances et différences majeures

J'aimerais tout d'abord revenir sur le terme « simplifié » qui est celui de Sarkozy. **Ce qui était nouveau avec la Constitution c'est qu'elle abrogeait les textes en vigueur, Traités de Rome et de Maastricht (successivement révisés par les traités d'Amsterdam et de Nice), pour établir un texte unique.** Ce nouveau traité ne simplifie certes absolument pas les choses puisqu'il s'agit d'un traité de révision (comme ceux d'Amsterdam et de Nice) qui reprend 90% des dispositions de la Constitution mais sous forme d'amendements. Cependant, cela n'est pas pour autant qu'il faut le déconsidérer.

Premièrement, malgré le fait que 90% des dispositions de la Constitution sont reprises, je ne pense pas que l'on se « moque du peuple » étant donné que le fait que **l'approche de type constitutionnel ait été abandonnée représente déjà une prise en compte des inquiétudes exprimées quant à la « forme » de ce traité.** Une part importante des préoccupations des citoyens était en effet liées et exacerbées par le fait que l'on créait une Constitution (alors que ça n'aurait pas changé grand chose sur le fond).

Quant aux questions de fond précisément, elles n'étaient malheureusement que très peu souvent fondées et la qualité du débat lors du processus de référendum a été exécrable.

A titre indicatif, mais c'est pourtant essentiel selon moi, **sur les 448 articles que contenait la Constitution, 300 sont restés en vigueur malgré la non adoption, tout simplement parce qu'ils existent déjà et ne faisaient que reprendre les dispositions des Traités en vigueur...** Ce sont des faits, il s'agit de la réalité ! Il suffit

de lire les traités de Rome et Maastricht pour s'en rendre compte.

On voit donc bien que les critiques qui dénonçaient la Constitution pour sa prétendue nouvelle orientation libérale étaient bien souvent le fruit de la malhonnêteté ou de l'ignorance, mais étaient en tout cas dépourvues de tout fondement.

Des avancées institutionnelles indiscutables

En vérité, outre certaines nouvelles compétences qui sont attribuées à l'Union, ce Traité modificatif, tout comme la Constitution avant lui, établit surtout des réformes institutionnelles. **Le Traité modificatif est une bonne chose en ce qu'il permet d'améliorer le fonctionnement des institutions, chose nécessaire après les élargissements importants que l'UE a connus.** D'autre part, tout le monde s'accorde pour dire que le grand gagnant des nouvelles dispositions est le Parlement qui verra ses compétences s'accroître. Les avancées en terme de démocratie sont réelles.



Si le Traité modificatif est rejeté, l'Europe et ses institutions ne s'arrêteront évidemment pas de fonctionner mais la crise se prolongera et s'accroîtra. Les institutions, surtout celles ayant un caractère communautaire, seront moins confiantes pour agir précisément dans les domaines ou les citoyens réclament davantage d'action, ce qui constitue un paradoxe fondamental ! A ce sujet, j'attire votre attention sur le fait que la Commission, que l'on présente souvent comme un repère de méchants technocrates libéraux, voit souvent ses initiatives dans ces domaines contrecarrées par les refus des Etats... **Si l'on veut davantage d'Europe sociale, il faut donc renforcer l'intégration et les institutions communautaires comme la Commission, garante de l'intérêt général contre les intérêts particuliers des Etats.**

L'"Europe sans les citoyens" ou... une raison de voter le traité modificatif !

Je comprends tout a fait et adhère aux critiques selon lesquelles l'Europe se fait sans les citoyens, mais refuser le traité n'y changerait rien, ou risquerait même d'aggraver encore cela. Encore une fois, les Etats ont une lourde responsabilité dans ce domaine en entravant parfois l'action de la Commission et sa volonté de mettre en place des politiques d'éducation des citoyens par exemple.

J'admets également l'idée selon laquelle les réformes institutionnelles auraient justement pu être plus importantes, mais je répondrai à cette critique en disant que le processus de construction européenne a jusqu'a présent été graduel, lent et difficile. **Cela peut être frustrant, mais on l'a vu, le rejet de la Constitution n'a en rien amélioré les choses, puisqu'il a au contraire permis à certains Etats de renégocier à la baisse certaines avancées** (suppression du contenu de la Charte des droits fondamentaux dans le traité, au profit d'une simple référence à la Charte du fait des pressions britanniques).

Choisir la voie parlementaire, malgré tout

J'aimerais désormais passer au débat sur le référendum. Je sens déjà que l'on va m'accuser d'être élitiste, de me moquer du peuple, d'être un social-traitre et que sais-je encore... Désolé de le dire aussi sèchement encore une fois, mais le débat qui a eu lieu avant le référendum en 2005 était en grande partie déconnecté des enjeux réels de ce Traité. Je ne vois pas alors l'intérêt de faire voter les citoyens sur un texte, tout en sachant que leur jugement sur celui-ci aura été manipulé et biaisé par des personnes qui véhiculent des contre-vérités (notamment au sein même de notre parti malheureusement).

D'autre part, cela va peut-être faire mal a ceux qui vénèrent le sacro-saint peuple, mais je vous rappelle que si Mitterrand avait par exemple conditionné l'abolition de la peine de mort a son acceptation par référendum, et bien elle n'aurait pas eu lieu. On peut citer bien d'autres exemples comme le droit de vote pour les femmes, le droit à l'avortement, etc. Ce ne sont évidemment pas des arguments politiquement corrects mais arrêtons de nous voiler la face.

Appeler au référendum serait ainsi courir le risque de voir ce traité refusé et que notre parti se divise a nouveau. Bien sûr, quand on soutient le « non », on a tout intérêt a ce qu'il y ait un référendum puisque les chances que le Traité soit rejeté sont ainsi réelles. Cela montre par ailleurs que si les « nonistes » défendent tant l'idée d'un référendum, cela correspond avant tout à leur

désir de voir le « non » l'emporter plutôt qu'à leur affection pour le débat et la consultation populaires.

Vous me direz que la ratification parlementaire est alors la solution de facilité et pire, qu'elle permet de contourner le peuple. C'est très certainement le cas malheureusement. Je reconnais qu'une vertu du référendum est qu'il permet de susciter le débat chez les citoyens et de faire en sorte qu'ils ne restent pas à l'écart du processus de construction européenne. Je ne m'oppose pas au référendum par principe, bien au contraire, j'y serais favorable si nous avions les garanties que les citoyens répondent vraiment à la question posée après qu'un débat sain ait eu lieu. Le problème est que nous ne sommes pas à l'abri d'un vote qui soit sans rapport avec la question posée (l'une des raisons majeures du refus de la Constitution ayant par ailleurs été le vote contestataire a l'égard du gouvernement).

Ce traité n'est pas celui de Sarkozy, c'est celui d'une Union européenne qui se renforce et ce,

dans l'intérêt de ses citoyens.

Le référendum sur la Constitution nous a montré que les conditions ne sont malheureusement pas réunies pour que ces derniers se prononcent sur le Traité modificatif sans exprimer en même temps leurs craintes et leurs frustrations, qui sont par ailleurs sûrement légitimes mais qui ne peuvent correspondre a une évaluation sereine des dispositions de ce traité. **L'enjeu est trop grand pour que nous puissions nous permettre que**

les mêmes écueils se reproduisent. J'ai au moins l'honnêteté de le dire.

Paul Lehair



Point de vue [3] : le PS et les « banlieues » : histoires d'un divorce et pistes pour une reconstruction

Le samedi 24 novembre 2007 a eu lieu le premier forum thématique du PS consacré à sa rénovation. Il a porté sur la Nation, et il s'interrogeait sur l'approfondissement démocratique et l'esprit dans lequel nous pensons la Nation comme cadre du vivre ensemble. **La question des « banlieues » me semble un bon terrain pour questionner le rapport du PS à ce sujet.** Il a un passé, certains diront un passif, mais je suis convaincu qu'il a surtout un avenir. Conscient de ses erreurs, le PS est le seul à même de reconstruire la République dans ces « quartiers ».

En effet, **que s'est-il passé depuis 1981 ?** La « Marche des Beurs » en 1983, la création de SOS Racisme l'année suivante, celle d'un ministère de la Ville en 1991, les « émeutes » de 2005, voici quelques uns des événements qui ont rythmé l'évolution de cette problématique. Mais sur le terrain, quoi de neuf en termes de lutte contre la ghettoïsation socio-spatiale ? Qu'est-ce qui a changé du point de vue des discriminations ? La gauche a-t-elle fait plus de place en son sein aux personnes issues de ces « quartiers » ?

Face à cela, **le PS a souvent failli par une attitude inadaptée** : pensant trouver dans ses populations un électorat acquis, il a vanté le rôle des associations, en les subventionnant activement, sans donner leur ampleur aux politiques publiques nécessaires à l'amélioration de la vie dans ces « quartiers ». Corollaire de cela, il s'est fourvoyé dans une logique victimaire, montrant trop d'indulgence vis-à-vis des incivilités, plutôt que d'agir efficacement pour changer la vie de ces citoyens. Ce n'est bien sûr pas le cas de tous, comme en témoignent les expériences très positives de Claude Dillain à Clichy-sous-Bois et de Dominique Strauss-Kahn à Sarcelles, qui ont pris à bras le corps leur rôle d'élu local et ont agi au quotidien pour donner une autre perspective d'avenir aux habitants de ces « banlieues ».

Pour autant, **le PS a malgré une bonne volonté indiscutable mené un certain nombre d'actions erronées et contre-productives.** Ainsi, la politique des « grands frères » constitue une erreur grave de conséquences, tout comme le soutien inconditionnel à une association comme « Ni putes, ni soumises » qui, tout en se battant pour des objectifs louables, renforce la stigmatisation des « jeunes de banlieue » aux yeux de ceux qui méconnaissent la réalité de ces « quartiers ». De même, le souci de défendre la laïcité par le biais d'une loi sur les signes religieux a pu être ressenti par certains comme une loi d'exception, désignant une minorité plus ou moins « visible » comme un danger potentiel. Le PS s'est néanmoins ressaisi en comprenant que les « émeutiers » qui brandissaient leurs cartes d'identité lors des émeutes de 2005 n'étaient pas des « polygames » qui « égorgent des moutons dans leur baignoire » mais des citoyens qui interpellent la communauté nationale car ils veulent que la République s'intéresse aussi à leur sort.

A cet égard, la démarche promue par Ségolène Royal lors de la dernière campagne présidentielle va dans le bon sens. C'est d'abord en reconnaissant les richesses d'une France métissée qu'on redonnera confiance et espoir à ceux qui y vivent ; c'est ensuite en faisant comprendre que droits et devoirs sont indissociables qu'on redonnera un sens à la citoyenneté ; c'est également en changeant concrètement la vie sur le terrain (15 enfants par classe en ZEP, construction massive de logements sociaux, police de proximité...) ; c'est enfin en prouvant en son sein que la diversité est un enjeu qui lui tient à coeur car donner l'exemple en étant représentatif de notre société, c'est déjà indiquer la voie à suivre. Même si des progrès dans ce domaine ont été faits, le compte n'y est pas encore. Il faut poursuivre les efforts entrepris dans le sillage de Ségolène Royal, tout en ne méconnaissant pas que si ses scores exceptionnels dans ces territoires en difficulté sont dûs à sa personnalité, ces performances électorales résultent également du refus exprimé à l'égard de l'homme du « kärcher » et de la « racaille ».

La rénovation du PS est donc en marche, les forums thématiques en sont l'illustration. Mais pour reconstruire le modèle national sur des bases saines et pérennes, la question des « banlieues », dont l'acuité est visible chaque jour dans l'actualité, devra être au coeur non seulement des paroles du PS, mais surtout de ses actes ; **pour que les trois mots de notre devise puissent cesser d'être des psalmodies incantatoires pour redevenir ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être : notre idéal commun à atteindre.**

Alexandre El Bakir

Débats, actualité de la section,
ateliers de réflexion, campagne...

**Retrouvez-nous
sur notre blog !**

<http://ps-scpo.over-blog.com>

Solidarité, j'écris ton nom

Atelier Solidarités



Un outil au service de la rénovation

Dès janvier 2007, les socialistes de Sciences Po ont mis en place cinq Ateliers du changement. Relayés en second plan en raison de l'intensité de la campagne électorale et de la plénitude de notre engagement, nous les avons relancés dès septembre 2007. En novembre a été organisée une consultation démocratique en ligne, ouverte à l'ensemble des militants et sympathisants de la section PS Sciences Po. Les projets ont été très nombreux et cinq d'entre eux ont été sélectionnés par les votants. Vous trouverez ci-dessous une présentation de l'ensemble de ces Ateliers.

L'absence du thème de la solidarité dans le débat lors des présidentielles, et aujourd'hui encore, montre l'embarras de la gauche face à une question complexe qui nécessite une réflexion de fond sur le lien social et la place de l'Etat comme garant de la cohésion sociale.

Cet embarras est lié à la situation économique et sociale de la France. Depuis le milieu des années 70, la société salariale et l'Etat-providence sont entrés en crise. Jusque là, le système combinait de façon vertueuse solidarité sociale et efficacité économique. Le système économique de l'après-guerre dit fordiste était basé sur un compromis salarial – acceptation des méthodes de production standardisées contre partage des gains de productivité- qui s'est rapidement généralisé et a permis de créer un système de sécurité sociale, basé sur des contributions salariales et qui assurait chacun contre des « risques » collectifs (chômage, maladie, retraite, maternité...). **On avait ainsi un cercle vertueux entre le système de solidarité sociale qui assurait à tous une protection et un pouvoir d'achat créant un effet de demande positive, et un système économique assurant du travail pour tous et servant ainsi de base au système de protection sociale.**

La remise en cause de la solidarité telle qu'elle s'était cristallisée dans le système de protection sociale est liée à deux causes principales, inter-indépendantes :

- Tout d'abord, le système de solidarité sociale est entré en crise avec le système fordiste généralisé. Le modèle fondé sur une logique d'assurance tous risques est devenu déficitaire à mesure que le chômage de masse est apparu et que le nombre de chômeurs s'est accru par rapport aux nombre des salariés, financeurs du système. **Le système de protection sociale s'est trouvé de moins en moins compatible avec le nouveau mode de régulation économique et le régime de croissance en vigueur.**

- **La dé-légitimation du système.** Alors que le système s'apparentait à une assurance pour tous, dans lequel chacun était dans la position de donner, mais également de recevoir, l'apparition d'un chômage de masse et la précarisation des parcours professionnels ont peu à peu dualisé le système. **D'un système assurantiel, fondé sur les contributions sociales, on est progressivement passé à un système d'impôt visant à financer le système par le budget de l'Etat et à créer des couvertures sociales minimales pour ceux qui ne pouvaient plus contribuer au système (ex. de la CSG).** La multiplication des minima sociaux a donné une visibilité forte à des mécanismes de solidarité qui existaient déjà dans le système assurantiel, elle a levé le « voile d'ignorance », faisait apparaître un système dualisé entre contributeur net et bénéficiaires nets, les premiers refusant de plus en plus de « payer » pour les seconds.



- **La notion de solidarité s'est trouvée mise à mal à double titre.** Alors que la notion de solidarité avait porté le mouvement de protection sociale dans le sens de l'universalisation des droits, elle ne semble à présent destinée qu'à entretenir la bonne conscience des sociétés modernes à l'égard de leurs pauvres. « Sous des airs de gauche, on en revient à la vision la plus archaïque du social comme béquille des dysfonctionnements les plus criants de l'économie » (Pierre Rosanvallon, *le Nouvel âge des inégalités*). On confond la politique et les bons sentiments, en se focalisant, au détriment d'une analyse globale du système, sur le segment le plus vulnérable de la population. L'exclusion apparaît comme un état social donné et non comme le résultat d'un processus. Au lieu d'agir sur elle en se situant en amont, en examinant par exemple la déstabilisation générale de la condition salariale et la multiplication des situations de précarité, on voit la pauvreté comme un état social figé, auquel on pourrait remédier en circonscivant la population tou-

chée et en l'attaquant par des mesures « chirurgicales », du type « Grenelle de l'insertion ».

Parallèlement, la remise en cause actuelle du modèle social prend la forme d'une critique du projet d'égalité auquel la société adhère ou d'un renoncement, contrainte budgétaire oblige, au modèle de cohésion sociale auquel les individus semblent attachés. Ils peuvent alors avoir l'impression que la seule réaction possible des pouvoirs publics devant l'accroissement des inégalités est la résignation. Même les discours généreux ne sont pas sans connotation négative : vouloir préserver les acquis, sauver la Sécurité sociale, c'est déjà reconnaître qu'ils sont en péril et que la seule stratégie est de limiter les dégâts. Sauver ce qui peut l'être est une théorie négative du progrès social, qui revient à renoncer et à déterminer le « contrat social » de manière purement gestionnaire qui deviendrait subordonné à l'économique. Le progrès économique et social seraient alors dissociés et entreraient dans une relation d'arbitrage. La compétitivité ne pourrait croître qu'au détriment de la cohésion sociale et l'aspiration à l'égalité serait un obstacle à la compétitivité.

L'enjeu pour nous est de rétablir, dans les têtes, mais également dans l'action de l'Etat, l'existence d'une relation vertueuse entre le progrès économique et social.

Ceci exige évidemment de ne pas céder à la facilité du renoncement et de s'atteler à un travail d'analyse des nouvelles formes d'inégalité, plus dynamiques et plus « intra catégorielles », qui procèdent d'un système économique en perpétuelle mutation, restructuration. La société est devenue moins visible, d'où le flou actuel des politiques publiques, car les inégalités structurelles sont redoublées par de nouvelles inégalités, au statut indéterminé. Ces inégalités multidimensionnelles moins visibles et finalement plus aléatoires complexifient le système de protection sociale qui tente d'appréhender ces différentes inégalités, multiplication qui crée incontestablement des frustrations.

La complexité sociale et économique d'aujourd'hui a pour conséquence un flou pour les politiques et en particulier les hommes de gauche. Il apparaît alors plus facile de mettre fin à des mécanismes sociaux en mettant en évidence leurs coûts, facilement visibles au travers des chiffres du déficit de la sécurité sociale, que de s'interroger sur les bénéfices qu'une telle solidarité a sur les ressorts de la croissance, grâce à ses effets d'externalité (notamment l'éducation, le logement...).

Nous refusons de tomber dans ce travers qui consiste à abandonner le projet social. Mais cela nécessite évidemment un effort d'analyse poussée sur le fonctionnement actuel de notre économie et de notre société. Il s'agit d'analyser et de réfléchir sur les transformations fondamentales du système économique et social qui remettent en cause depuis plusieurs années le système de solidarité sociale fondé sur un système de régu-

lation économique entré en crise. La gauche est confrontée à un nouveau tournant qu'elle se doit d'affronter pour reformuler les conditions du lien social et civil à l'âge de l'Europe et de la « mondialisation ». **Il ne s'agit pas de mettre fin à l'Etat providence, au contraire. Il s'agit bien là pour la gauche de réaffirmer sa fonction primordiale de garant de la solidarité.**

La possibilité d'une synergie n'a pas disparu entre solidarité sociale et dynamisme économique avec la crise du mode de croissance de l'après-guerre et la crise financière du système de protection sociale qui lui était associé. L'exemple souvent donné du système danois (« flexi-sécurité ») repose sur un système de protection sociale très fort et complémentaire d'un système économique dynamique. La diversité des modèles de protection sociale dans le monde (Japon, Suède, Allemagne) illustre qu'il n'existe pas une seule issue, qui serait le passage au privé et au choix individuel.

On ne peut de toute façon se satisfaire d'une société qui accepterait de manière passive des inégalités largement fondées sur les conditions initiales (capital économique, social ...), faisant de nombreux individus des citoyens de seconde classe. Ce serait accepter un déterminisme social, contraire au principe démocratique.

Le programme de notre atelier, certes ambitieux, vise donc à la fois à réaffirmer la légitimité de l'Etat, au détriment de toute philanthropie ou néopaternalisme et de repenser le lien Etat- économie afin de redonner à la solidarité son sens premier de « faiseur de lien social », élément essentiel, s'il est là vraiment besoin de le dire, de la société française.

Elise Delaitre

*Elise Delaitre coordonne avec Lancelot Arzel
l'Atelier « Solidarités »*

La refondation doit commencer par la question scolaire

Atelier Question scolaire

Engager une entreprise de rénovation n'est jamais chose facile. Elle peut être douloureuse mais elle est nécessaire et surtout excitante.

Lorsque l'on est en proie au doute, que l'on se questionne sur son identité et sur ce qui fait que l'on est socialiste, il est bon de revenir à des choses simples mais néanmoins fondamentales. Cela permet d'être plus fort. Cela permet d'être convaincu avant de pouvoir convaincre. Cela est essentiel pour un parti qui a vocation à arriver aux responsabilités.

L'ambition de l'atelier « Question Scolaire » est donc de contribuer à la rénovation en se penchant sur un domaine qui tient particulièrement à cœur aux socialistes, afin de formuler des propositions nouvelles dans un contexte nouveau.

Un domaine qui nous tient à cœur parce que comme le disait Blum, être socialiste c'est ne pas se satisfaire de l'ordre établi en se disant que c'est l'ordre naturel des choses. **Or l'école est, aujourd'hui encore, une machine à reproduire les destinées sociales,** comme en témoigne le récent rapport du sénateur Yannick Bodin (septembre 2007) sur la diversité sociale au sein des classes préparatoires. Son auteur ose l'expression de « délit d'initié » pour parler de l'inégalité d'information entre les lycéens qui connaissent le fonctionnement des « prépas » et ceux qui n'en connaissent même pas l'existence et qui s'auto-excluent de ce type de formation. Cela pose immédiatement la question de l'égalité des chances et partant, de la légitimité des trajectoires sociales.

Une école en mutation parce que la société change notamment avec la montée de l'individualisme ou l'évolution des structures économiques liée à la mondialisation. Des changements que les socialistes veulent orienter dans le sens du progrès et non pas dans le sens du creusement des injustices. Si aujourd'hui 20 % d'une génération (150 000 jeunes) quittent chaque année le système scolaire sans aucune qualification, on constate que cette part va jusqu'à atteindre 40% dans certains quartiers. L'on n'a pas encore abordé la question des universités ou de l'arrivée sur le marché de l'emploi que déjà les inégalités sont là.

L'atelier « Question Scolaire » a donc vocation à participer à la refondation du Parti Socialiste en étudiant les phénomènes à la source et en dégageant les moyens de les infléchir. **Il s'agit pour ce faire de se baser sur une méthode simple : écouter, comprendre, proposer.**

Ecouter les acteurs du système éducatif pour connaître leurs perceptions sur son fonctionnement. Au-delà des perceptions, il faut aussi comprendre les mécanismes qui se trament à l'école pour proposer des solutions afin de lutter contre ceux qui nous sont insupportables et encourager ceux qui sont bénéfiques.

C'est souvent au rôle de l'école que nombre de discussions entre socialistes aboutissent parce que c'est précisément là que tout commence. C'est pour cela que la refondation doit commencer par la Question Scolaire.

Charles Gauthier

Charles Gauthier coordonne avec Ahmed Jerbi l'Atelier « Questions scolaires »

L'épidémie de schizophrénie des socialistes prenant le Thalys

Atelier « Europe et services publics »

Ca commence pourtant mal... Un titre (et surtout le bandeau : « le prochain krach : EDF, la SNCF ou la Poste ? ») qui nous rappellent les chefs d'œuvre de l'analyse décliniste de supermarché à la Jean-Marc Sylvestre et autre François de Closets. Mais en réalité, la lecture de ce livre (*L'État schizo* de Martine Lombard, éd. JC Lattès) s'impose à tout socialiste qui veut repenser le service public, et plus généralement le vivre ensemble, dont les services publics sont les organisateurs.

Ce livre s'inscrit par ailleurs parfaitement dans la perspective choisie dès le départ par les créateurs de cet Atelier (qui existe depuis janvier 2007). Il s'agit tout d'abord, au-delà des déclarations d'auto-satisfaction affichées par la Commission et par les Etats membres, de dresser un bilan véritable des libéralisations des services publics désormais bien entamées dans la plupart des secteurs. Fine connaisseuse de l'entreprise Air France (en tant qu'ancienne directrice juridique) Martine Lombard évoque par exemple **les résultats importants bien que nuancés de cette première libéralisation, à laquelle s'ajoute celle de la téléphonie, qui ont fait croire à une forme de cercle vertueux de la libéralisation.** Sauf, comme le démontre avec brio Martine Lombard, que cette libéralisation à tous crins a été mise en place de façon si dogmatique qu'elle a été menée à marche forcée et sans aucune prise en compte de la spécificité des besoins que ces services publics couvraient.

Martine
Lombard

L'ÉTAT
SCHIZO

Le secteur postal est une illustration parfaite de cet aveuglement libéralisateur non seulement injuste mais inefficace d'un strict point de vue économique. Alors que même

Ronald Reagan n'en a pas rêvé, la Commission européenne le fait! Libéraliser totalement (puisque cela est déjà le cas pour tous les plis de plus de 50 grammes) le secteur postal d'ici 2011/ Or, que dit l'observation empirique des premières tentatives de libéralisation totale dans certains Etats membres (Suède, Pays-Bas...)? Que précisément, **le monopole postal public n'a pas été remis en cause, qu'il conserve plus de 95% du marché postal, sauf que la rente a souvent été transférée du public vers le privé.** Autrement dit, non seulement les citoyens ne bénéficient plus d'une égalité devant le service postal, que garantie le maintien d'un monopole public effectuant une péréquation financière entre les territoires mais ils n'ont pas connu ni de baisse des prix ni d'amélioration réelle du service. Au contraire, la dégradation du service a « accompagné » la libéralisation, comme en France.

Un autre exemple, particulièrement bien analysé par Martine Lombard permet également de se rendre compte de l'ampleur de la duperie que constituent les libéralisations sauvages qui sont entreprises. **Il s'agit bien sûr de l'industrie de réseau par excellence, à savoir l'énergie.** Citons l'auteure puisque nous ne le dirions pas mieux qu'elle :

« Quelques heures avant de heurter un iceberg, le commandant du Titanic avait décidé de ne pas ralentir l'allure. Pourquoi aurait-il été inquiet ? Il régnait sur la passerelle du plus beau navire du monde. Mieux encore, d'un bateau qu'il savait insubmersible. L'Etat schizo dispose de même avec EDF d'une superbe unité. La direction a reçu l'ordre exprès du gouvernement de poursuivre comme si aucun danger ne guettait à l'horizon. Elle continuera à vendre l'électricité la moins chère d'Europe et à subvenir à tous nos besoins. Du coup ; nous n'avons rien ressenti de la vague qui était censée engloutir les tarifs réglementés au 1^{er} juillet 2007. La concurrence devait être une déferlante. Ce fut à peine un clapotis. Sur 25 millions, moins d'un millier l'ont quittée » (p.95)

Le constat de l'échec patent dans le domaine énergétique est d'ailleurs le même dans l'ensemble de l'Europe, mais bien au-delà au niveau mondial. La déréglementation énergétique en Amérique du Nord a conduit à des situations de black-out réguliers (pas toujours spectaculaires dont rarement médiatisés). Par ailleurs, il paraît absurde de se priver du contrôle public de l'outil énergétique au moment où ces questions sont non seulement stratégiques pour la sécurité nationale (approvisionnements) mais constituent aussi le relais essentiel si ce n'est principal du développement durable. Malgré ces éléments qui transcendent les écoles de pensée, on assiste à des manipulations invraisemblables en France, où comme le révèle Martine Lombard, c'est EDF, l'entreprise publique qui, par le biais d'usines à gaz réglementaires, subventionne indirectement ses propres concurrents.

Si ces premières interpellations sont dirigées vers l'ensemble des citoyens attentifs, un message en creux est présent à travers cet ouvrage et qui doit résonner particulièrement dans chaque âme socialiste. De l'Acte unique en 1986 au Sommet de Barcelone en 2002, les socialistes ont participé à un double discours sur les services publics (favorisant la libéralisation aveugle à Bruxelles et défendant bec et ongles les services publics dans l'Hexagone) qui s'approche parfois de la duplicité. Alors que la Commission vient encore de refuser l'initiative pourtant soutenue par le PSE d'une directive-cadre des services publics, notre rôle, à notre modeste place, sera dans cet Atelier, de retrouver notre unité de pensée et de propositions sur la question, et peut-être plus généralement, sur la question européenne.

Jonathan Gindt

Jonathan Gindt coordonne avec Sandra Desmettre
l'Atelier « Europe et services publics »

Peut-on imaginer une nouvelle sécurité de l'emploi ?

Atelier « Flexisécurité »

Le monde du travail est en constante évolution. La mondialisation et le progrès technique, notamment, font évoluer les relations de travail, aussi bien dans leur nature que dans leur durée. Face à ces changements, nous connaissons la réponse qui a été apportée par le gouvernement de Dominique de Villepin : le CNE, censuré par l'Organisation Internationale du Travail le 14 novembre 2007, et le CPE, censuré bien avant par les Français.

Dans une situation où le chômage se stabilise sans baisser, nous connaissons également les propositions de Nicolas Sarkozy : mettre en place un contrat de travail unique qui permettrait aux entreprises de licencier plus facilement ses salariés sans que ceux-ci ne bénéficient d'aucune contrepartie.

Loin de tout dogmatisme et de tout conservatisme, il est du devoir des socialistes français de réfléchir, comme leurs camarades européens, aux évolutions nécessaires pour adapter le marché du travail à la réalité de notre environnement. Nos camarades allemands par exemple se battent pour l'instauration d'un salaire minimum. D'autres pays ont choisi de concilier la flexibilité des relations de travail, demandée par les entreprises, avec une véritable sécurisation des parcours professionnels.

Nul besoin de dire qu'il s'agit d'une question épineuse pour notre parti, douloureuse même pour certains. **Pourtant, nous faisons face à une opportunité réelle de modernisation de notre pays.** Ainsi, il semble être temps pour les socialistes d'abandonner une obsolète défense des emplois pour mettre en œuvre une véritable défense des salariés.

Nos objectifs sont clairs. Chaque travailleur qui perd son emploi doit bénéficier de la solidarité nationale pour retrouver rapidement un poste sans passer par la case précarité. Chaque travailleur doit recevoir une formation tout au long de la vie pour évoluer positivement sur le marché du travail et ainsi s'épanouir dans sa vie personnelle. Enfin, l'Etat doit prendre ses responsabilités dans l'accompagnement des transitions professionnelles en mettant en place un service public de l'emploi renforcé.

Plus que jamais, les travailleurs ont besoin de nous face à la flexibilité sans contrepartie et à la précarité que proposent le Président de la République et le Gouvernement. Plus que jamais, le Parti socialiste doit s'impliquer dans le débat et ne pas défendre le *statu quo*. A nous maintenant de nous engager dans la réflexion pour aboutir à des propositions concrètes.

Maxime Pinto

Maxime Pinto coordonne l'Atelier « Flexisécurité »

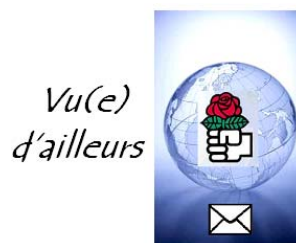


Près de 100 000 visiteurs depuis sa création, 1^{er} blog d'Over-blog au cours de la campagne électorale, 300 lecteurs par jour, le blog de la section est l'un des principaux moyens de diffusion de nos rendez-vous, de nos réflexions à chaud sur l'actualité ou sur la rénovation en cours.

Nous essayons d'en améliorer constamment le contenu, de le diversifier :



Le blog s'est inscrit dans la procédure des blogs de la rénovation et diffuse l'ensemble des informations et productions éditoriales relatives aux 3 Forums (nation, marché et individu) organisés au niveau national.



Tirant profit de l'exceptionnel réseau de correspondants et par ailleurs camarades socialistes en échange dans les universités à travers le monde, le blog rendra compte le plus souvent possible de billets traitant de l'actualité politique française avec ce point de vue distancé ou encore de problématiques propres à ces pays mais dont la France peut tirer profit

Ouvert à tous les militants de la section Sciences Po, chacun peut s'y exprimer, en postant ou en commentant. A vos claviers !

<http://ps-spco.over-blog.com>

L'intégration au cœur du projet socialiste

Atelier « Intégrations »

L'idée de cet atelier est de réfléchir à des propositions concrètes visant de façon générale une meilleure insertion des individus dans notre société. Cet atelier ne limitera donc pas sa réflexion, même s'il y consacrera un axe de travail à « l'intégration » telle qu'elle est le plus souvent entendue.

Il est important sur un tel thème de trouver un équilibre entre une réflexion générale, abstraite, souvent présente dans le débat public et la nécessité d'innover par des propositions concrètes. Il s'agit ainsi de ne pas s'en tenir à un débat abstrait et général, mais d'arriver rapidement à la formulation d'un diagnostic et de propositions.

Deux axes doivent être envisagés, tout du moins dans un premier temps :

- « **intégration et immigration** » : Comment donner les moyens à nos immigrés et même aux individus nés en France de parents immigrés de s'intégrer ? Comment développer des interactions culturelles et éviter toute vision exclusivement assimilationniste ? Comment assurer ainsi notamment une meilleure mise en valeur de leur culture pour qu'intégration ne signifie pas perte d'identité mais développement d'une société enrichie par les apports des autres cultures et tolérante ? *Cet axe pourra faire l'objet de travaux communs avec le groupe constitué au sein de la section de l'ENS sur la thématique de l'immigration même si l'esprit de cet atelier ne s'inscrit pas exactement dans celui du groupe mis en place à l'ENS.*
- « **intégration et jeunesse** » : Outre le fait que les questions d'intégration générationnelle pourront être plus largement traitées selon le nombre de participants et leur motivation, il sera question ici des problématiques de délinquance juvénile et des outils de réinsertion que la politique pénale peut offrir.

D'autres axes pourront être ajoutés à ceux-ci selon le nombre de participants et leur motivation : intégration et troisième âge, intégration dans la ville, etc.

Cet atelier serait l'occasion d'échanges avec des spécialistes, des associations et des jeunes de banlieues.

Julie Trassard

Julie Trassard coordonne l'Atelier « Intégrations »

Temps de travail
Réflexion
Flexicurité *Compétitivité*
Contribution
Participation *Ateliers*
Fiscalité locale
Internet *Europe*
Services publics


**Les Ateliers du
Changement**

Parce que les partis politiques doivent faire émerger les idées de demain, la section PS de Sciences Po a lancé les « Ateliers du Changement ». Rejoignez-les !

Le Parti socialiste change, changez-le avec nous !

<http://ps-scpo.over-blog.com/>

La Section PS de Sciences Po

Créée en mars 2006 pour permettre aux socialistes de faire entendre leur voix au sein de Sciences-Po, sur la base d'une véritable réflexion politique et d'un nouvel engagement militant.

Cette section a vocation à être un lieu de débat et de propositions pour les militants et sympathisants socialistes, et ce dans un esprit d'ouverture et de camaraderie.

Face à une droite de plus en plus dure, face à la montée des inégalités, la mobilisation de la gauche et notamment celle des socialistes, au niveau national comme à l'échelle locale, est plus que jamais nécessaire.



Informations sur les activités menées dans les sections territoriales parisiennes :

<http://www.ps-paris.org>



**Rejoignez
le Parti socialiste,
adhérez à la section
de Sciences Po.**

www.parti-socialiste.fr

Contacts :

Secrétaire de section : Bastien TALOC – 06 89 55 35 13
bastien.taloc@sciences-po.org

Chargé de la communication : Jonathan GINDT
Responsable de la publication : Sandra DESMETTRE

Retrouvez-nous sur notre blog : **<http://ps-scpo.over-blog.com>**
ou contactez-nous à l'adresse **ps_scpo@yahoo.fr**

Les articles publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs. Ni le Parti Socialiste, ni la section de Sciences Po ne pourront en être tenus pour responsables.